

# Correspondance des internés français en Indochine après le coup d'état japonais du 9 mars 1945

Jean GOANVIC

" PIÈCE DU MOIS " DU 10 NOVEMBRE 2018

L'arrivée du général de Gaulle à Paris en août 1944 a pour conséquence indirecte l'accroissement des activités des services de renseignements alliés en Indochine.

Les bombardements américains devenant de plus en plus précis, les Japonais ne sont pas dupes et craignent qu'en cas de débarquement américain l'armée française prenne partie contre les Japonais.

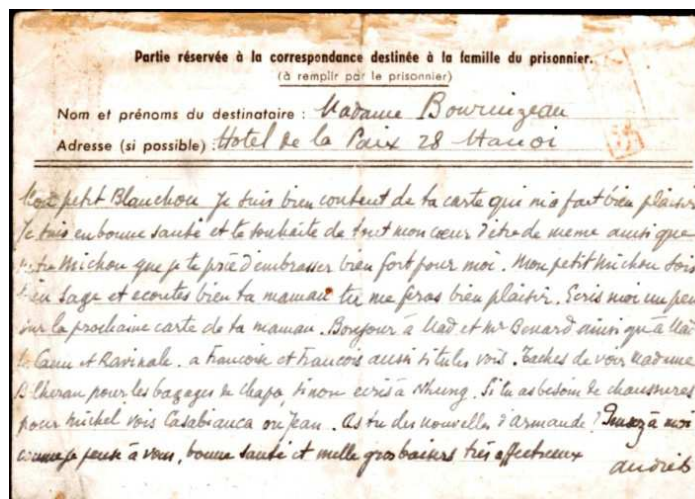
Pour réduire ce risque, le 9 mars 1945, les Japonais lancent un ultimatum au Gouverneur Général de l'Indochine lui enjoignant de placer toutes les troupes françaises sous les ordres de l'armée nippone.

L'Amiral Decoux refuse et l'armée japonaise attaque l'armée française inférieure en nombre et qui n'a que quelques jours de munitions. Les rescapés militaires sont internés et tous les civils français sont regroupés dans les grandes villes de l'Indochine.

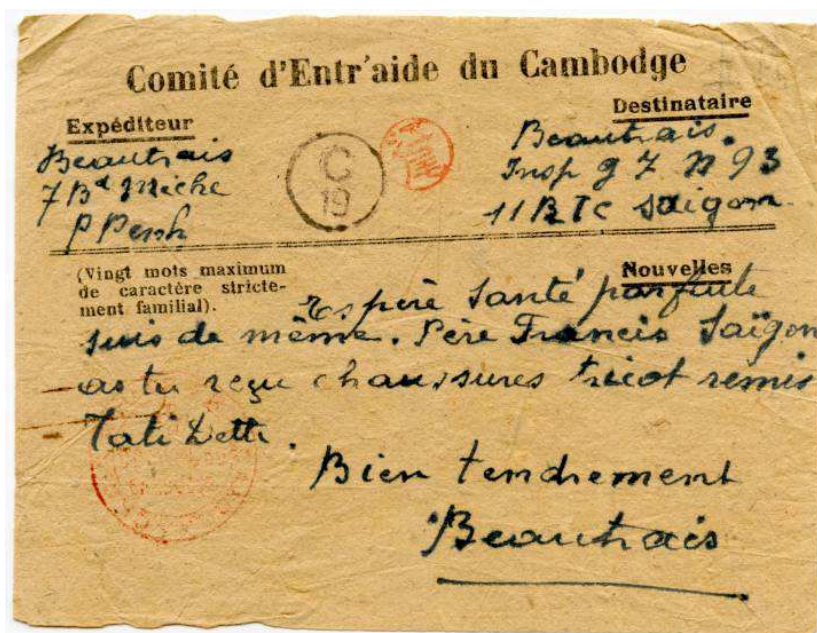
On connaissait jusqu'en 2017 deux types de formulaires de correspondance entre prisonniers militaires et leur famille.

Un type à Saïgon sur papier très fin limité à 20 mots de caractère familial, avec variantes : militaire vers civil, civil vers militaire, nom du camp imprimé ou non... Les formulaires portent un cachet du « Comité Français d'Entraide », une marque de censure japonaise et quelques fois un cachet postal. Trois ou quatre dizaines d'exemplaires actuellement signalés.

COMITÉ FRANÇAIS D'ENTRAIDE		F. M.
<b>Expéditeur :</b>	<b>Destinataire :</b>	
Nom <u>NERON</u>	Madame <u>PRAT</u>	
Prénom <u>René</u>	<u>32 rue d'ESPAGNE</u>	
Grade <u>Intendant</u>	<u>SAIGON</u>	
N° <u>276</u>		
Camp <u>Virgile Saïgon</u>		
<b>Nouvelles</b>		
Madame, Vous remerciez affec. générale. Accepterais reconnaissance une chemise, une serviette toilette.		



Un deuxième type utilisé à Hanoï sur papier carton le recto pour la correspondance famille vers prisonnier, le verso dans l'autre sens. Pas de limitation du nombre de mots. Édité et acheminé par l'Office du Prisonnier de la mairie de Hanoï, ils portent uniquement une marque de censure japonaise. Deux exemplaires signalés à ce jour.



Au début de 2018, un autre type a été découvert, utilisé cette fois à Phnom Penh (Cambodge). Présentation et papier similaire à celui de Saïgon. L'exemplaire est envoyé par une épouse à Phnom Penh à son mari incarcéré à Saïgon. Censure japonaise au départ en caractères japonais, censure à l'arrivée avec l'ancien matériel des Français récupéré par les Japonais. Le formulaire a été transmis par la Croix-Rouge du Cambodge.

Le 15 août 1945, l'empereur du Japon annonce la capitulation de son pays. Les prisonniers français en Indochine seront libérés en septembre.